



# PERSPECTIVES INTERNATIONALES

*La revue des étudiants-chercheurs en Relations  
Internationales de Sciences Po*

Numéro 2  
Avril-septembre 2012

L'émergence dans les relations  
internationales

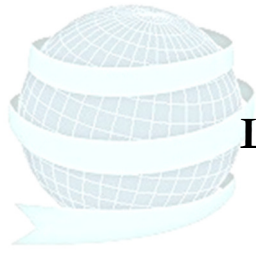
**Le Brésil face au Printemps arabe**

**Ismail Réragui, Michal Symonides**

POUR CITER CET ARTICLE

**REGRAGUI, Ismaïl, SYMONIDES, Michal.** Le Brésil face au Printemps arabe.  
*Perspectives Internationales*, avril-septembre 2012, n° 2, p. 106-134.

---



## LE BRÉSIL FACE AU PRINTEMPS ARABE

Par Ismaïl Réragui et Michal Symonides, Institut d'Etudes Politiques de Paris.

### *Le printemps arabe, les printemps arabes ?*

**A**vant toute chose, lorsque l'on parle du printemps arabe, on désigne le mouvement d'émancipation des peuples arabes débuté en Tunisie en janvier 2011 et qui s'est étendu successivement (et continue à s'étendre) à d'autres pays de la région. Les systèmes politiques en place ne sont plus en mesure de répondre à une demande sociale et politique plus marquée, dont l'expression a également été favorisée par la contraction de la conjoncture économique internationale. Cette demande se transforme rapidement en une contestation des régimes en place, en grande majorité les derniers vestiges de l'époque bipolaire dans l'espace mondial.

Toutefois, comme il n'existe pas « un » monde arabe mais « des » mondes arabes, il y a « des » printemps arabes et autant de configurations différentes. On peut avoir affaire à une monarchie parlementaire semi-autoritaire ou à un régime présidentiel dictatorial ; à un Etat rentier ou non, à un micro-Etat ou à un Etat plus vaste, à un pays géopolitiquement stratégique ou isolé et donc relativement insignifiant. Cette hétérogénéité est d'autant plus véridique lorsque l'on analyse le dernier temps des printemps arabes que constitue l'accession au pouvoir de partis politiques au référentiel islamiste. Qui peut dire qu'Ennahda, les Frères Musulmans et le Parti de la Justice et du Développement sont les mêmes ? Qui peut affirmer que la Tunisie, l'Egypte et le Maroc ont des conceptions culturelles et culturelles identiques ?

### *Comment le Brésil se voit, comment le Brésil est perçu ? Une marque et une identité de rôle*

Face à ces événements, on pourrait croire que l'attitude d'un pays comme le Brésil serait somme toute assez logique et aisée. En effet, ce pays qualifié d'émergent a, au fur et à mesure, développé l'image de marque d'un pays acquis aux principes d'une gestion multilatérale des affaires du monde ; une gestion portée par les institutions internationales. La marque Brésil englobe ainsi dans son nuage sémantique des notions et des préoccupations au statut quasi-universel : la démocratie, les droits fondamentaux, la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre les inégalités sociales, etc. Cette marque est

d'autant plus crédible que le décalage entre l'image renvoyée et l'identité véritable est faible. Ainsi, les idéaux portés par le Brésil sont toujours basés sur des réussites nationales exportées dans le champ de la diplomatie : démocratisation post-régime militaire, avancées sociales brésiliennes, lutte contre la discrimination raciale, protection des ressources naturelles. Il n'y a pas non plus de décalage entre cette marque Brésil et l'idée que s'en font les brésiliens. Plus de 80% d'entre eux considèrent que leur pays est apprécié à l'international<sup>1</sup>.

### ***Amérique Latine et monde(s) arabe(s) : des trajectoires décalées mais parallèles***

On pourrait aussi s'attendre à un Brésil se rangeant de façon claire et définitive aux côtés des mouvements du printemps arabe étant donnée la similitude des trajectoires entre l'Amérique Latine et le(s) monde(s) arabe(s). En effet, jusqu'à présent, le monde arabe entendu comme le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord était le dernier résidu de la guerre froide. Il n'avait d'importance, dans le système international (si toutefois l'on peut parler de système dans le sens d'une architecture cohérente) que parce qu'il présentait des avantages de type fonctionnel : ressources énergétiques, stabilisation sécuritaire et migratoire. Or l'orientation internationale des régimes arabes est similaire à la trajectoire de l'Amérique du Sud et de l'Asie du Sud-est qui se sont émancipées dans les années 1990 des fonctions qui leur avaient été assignées durant la période bipolaire. Le monde arabe a connu un décalage de deux décennies notamment en raison du mythe érigé de l'exception politique et culturelle arabe qui était, disait-on, insoluble dans l'universalisme démocratique<sup>2</sup>. Étant donné ce parallélisme des trajectoires, le Brésil devrait encore plus être enclin à offrir son soutien aux peuples arabes.

### ***Un positionnement périlleux***

Toutefois, la crédibilité de cette marque Brésil et l'identité de rôle dont se parent les *auriverde* est remise en question dans le cas du printemps arabe. La condamnation à reculons du régime libyen de Mouammar Khadafi, les réticences et l'extrême prudence vis-à-vis de la Syrie de Bachar El Assad ont donné l'impression d'une diplomatie illisible faite de contradictions et caractérisée par un certain flottement. Paolo Paranagua, journaliste brésilien au quotidien français *Le Monde* explique, par exemple, que « [c]es zigzags et errements ne donnent pas l'image d'une diplomatie réfléchie, défendant à la fois les intérêts nationaux et des principes

---

<sup>1</sup> PEW Center. *Brazilians upbeat about their country despite its problems*. 22 septembre 2010.

<sup>2</sup> Bertrand Badie participant à un *chat* du quotidien *Le Monde* le 19 janvier 2012: [http://www.lemonde.fr/international/article/2012/01/19/bertrand-badie-le-printemps-arabe-a-revele-l-existence-d-un-islamisme-heterogene-et-composite\\_1632134\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2012/01/19/bertrand-badie-le-printemps-arabe-a-revele-l-existence-d-un-islamisme-heterogene-et-composite_1632134_3210.html)

universels<sup>3</sup>. » Accordons simplement au Brésil (et aux émergents en général) que le positionnement sur le printemps arabe est périlleux tant les enjeux sont segmentaires ou segmentarisés, pour reprendre un modèle sociologique durkheimien souvent appliqué à l'étude des sociétés arabes. Le Brésil doit ainsi tenir compte :

- des principes avec lesquels il affirme son rôle et sa place dans l'espace mondial
- des principes constitutifs de sa société et de son débat public interne
- de ses partenaires stratégiques, nécessaires à sa dynamique ascendante.

Dans quelle mesure ces enjeux peuvent-ils expliquer tout, ou partie, des hésitations et de l'extrême prudence du positionnement brésilien sur le dossier du printemps arabe ? Et plus généralement, qu'est-ce que cela nous apprend de la trajectoire émergente dans l'espace mondial contemporain ?

Selon nous, les apories de la politique étrangère brésilienne sur le dossier du printemps arabe résultent de la superposition de trois niveaux d'analyse. En effet, le Brésil agirait en fonction de :

- I. **Ce qu'il est** : un pays profondément attaché au respect de la souveraineté nationale et à la non-ingérence
- II. **Ce qu'il voudrait être** : un acteur incontournable sur le plan international
- III. **Ce qu'il ne peut se résoudre à devenir** : un déviant

Dans cette étude, nous avons donc clairement choisi de nous affranchir de la variable économique car nous considérons que cet élément n'a pas de force explicative dans l'orientation de la politique étrangère brésilienne dans ce cadre précis. Certes, il existe des liens économiques récemment renouvelés avec les partenaires de la zone MENA (Middle East/North Africa) mais nous croyons que les variables symboliques et identitaires sont les plus déterminantes dans les choix stratégiques du Brésil durant la période en cours, débutée en 2011. Nous considérons par ailleurs que notre étude aurait été beaucoup plus complète si nous avions été en mesure de réaliser un travail de terrain, incluant des données quantitatives et qualitatives, centré sur la société civile brésilienne et les acteurs de la Politique Etrangère Brésilienne (PEB). Nous aurions ainsi mené des entretiens avec des diplomates brésiliens et des ONG brésiliennes œuvrant à l'internationale sur des thématiques telle que celle des droits de l'Homme.

## LA FORCE DE L'IDENTITE ET LE PROLONGEMENT DE L'HISTOIRE

<sup>3</sup> Paulo Paranagua. *Le Brésil de Dilma face à la répression en Syrie*, *Le Monde*, 29 septembre 2011 : <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2011/09/29/dilma-rousseff-face-a-repression-en-syrie/> [accédé le 05 mars 2012].

### ***Le refus de l'ingérence et la consécration de la souveraineté étatique : une constante historique***

#### *Le tournant de l'indépendance*

Selon nous, le positionnement du Brésil face au printemps arabe est conditionné par une tradition historique de politique étrangère. Il y aurait donc certaines régularités que nous pouvons qualifier de constantes, esquissant une démarche routinière de la PEB. D'abord, les années menant à l'indépendance brésilienne (1822) constituent un facteur explicatif significatif. Tout d'abord, celle-ci est relativement pacifique ce qui structure l'idée d'un changement possible faisant l'économie de la violence comme ceci est prôné par les brésiliens dans le cadre du printemps arabe. Ensuite, un autre élément substantiel réside dans la question de l'ingérence anglaise. Entre 1823 et 1831, le parti portugais a pris le contrôle du mouvement d'indépendance et subit les pressions de la couronne britannique. De nombreuses décisions viennent alors affaiblir l'économie brésilienne. Cette violation de la souveraineté brésilienne est finalement rompue lors de la résistance en 1844 à Palmerston et Aberdeen qui voulaient renouveler le traité de 1827 sur le système des traites.<sup>4</sup>

#### *Le refus permanent de l'ingérence hégémonique : le cas irakien et le plan Colombie*

Ce refus de l'ingérence étrangère et l'attachement à la souveraineté nationale est identifiable dans des situations plus actuelles. La guerre en Irak de 2003 ou le plan Colombie symbolisent ainsi le rejet de l'hégémonie américaine en martelant le principe de la souveraineté des Etats. L'action unilatérale des Etats-Unis est fortement dénoncée par le Brésil. Ce dernier considère l'Irak comme un précédent qu'il utilise d'ailleurs, selon Zaki Laïdi « pour justifier son refus de s'engager dans une politique de sanctions contre l'Iran. La mise en oeuvre de sanctions n'étant que l'antichambre de la guerre. »<sup>5</sup> Le plan Colombie démontre, quant à lui, le rejet de l'hégémonie américaine. Ce plan d'action, proposé par le président colombien Andres Pastrana Arango en 1998, implique les Etats-Unis dans le but de combattre le trafic de drogue. Mais de nombreux débordements et une militarisation sensible ont pu être notés, ce qui soulève « de nouveau la question de la finalité des bases aériennes américaines en Amazonie lors de la visite du président Obama à Brasília en 2011. Le Brésil tenait à s'assurer une nouvelle fois que ces bases ne servaient pas de support logistique à d'éventuelles interventions militaires américaines en dehors de la Colombie. »<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Katia DE QUEIROS MATTOSO, Idelette MUZART-FONSECA DOS SANTOS, Denis ROLLAND. *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux (XVIe-XXe siècles)*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, 341 p.

<sup>5</sup> Zaki LAIDI. Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes. *Le Débat*, 2011/5, n°167, p.52.

<sup>6</sup> *Ibid.*

*Résultat : une culture singulière en matière de résolution des conflits*

Avec l'arrivée au pouvoir des civils en 1985, le Brésil étend sa politique de coopération et prône le développement d'un monde multipolaire où il serait un acteur de premier plan.<sup>7</sup> C'est donc dans cette logique que le Brésil use de ses relations pour nouer un dialogue et élaborer un modèle de résolution des conflits. Celui-ci se retrouve de manière intéressante dans deux moments importants de la diplomatie brésilienne.

Tout d'abord, l'intervention en Haïti à la tête de la MINUSTAH révèle les traits principaux de la résolution pacifique des conflits. Ricardo Seitenfus soutient que le Brésil a alors défendu sa « nouvelle philosophie des forces de médiation des conflits internationaux qui prenne en considération la totalité de la problématique, à savoir : (1) maintien de l'ordre et de la sécurité ; (2) dialogue politique sans exclusion d'aucune sensibilité idéologique, à l'exception de ceux qui prônent la violence ; (3) reconstruction des infrastructures, développement économique et lutte contre la misère. Ces éléments soutiennent une « diplomatie solidaire » puisque le Brésil n'attend pas de son intervention en Haïti des avantages matériels, ni ne cherche là à défendre des positions stratégiques ».<sup>8</sup> Ce dernier point est largement discutable étant donné qu'il s'agit d'un moyen pour les autorités brésiennes de montrer aux autres acteurs internationaux que le Brésil est capable d'assumer sa position de puissance mondiale en vue d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Cette situation révèle toutefois un modèle brésilien de la négociation internationale et de la résolution des conflits. Le dossier nucléaire iranien, quant à lui, est significatif de la valeur ajoutée du Brésil dans l'espace mondial. Le Brésil a ainsi démontré sa capacité à coopérer avec des acteurs très différents et à proposer une solution alternative, une troisième voie, avec dans ce cas la signature de l'accord tripartite de Téhéran. Tous les interlocuteurs sont toujours dignement et équitablement traités par les autorités brésiennes.

Historiquement, nous pouvons dire que le Brésil suit une même ligne continue, avec des tendances multiples mais parallèles, qui ne font que réapparaître au moment du printemps arabe. Ainsi, il s'oppose à toute ingérence étrangère consacrant la souveraineté des Etats. Il œuvre également à la recherche d'une véritable négociation inclusive entre toutes les parties pour éviter une escalade de la violence.

***L'ADN philosophico-juridique du Brésil***

---

<sup>7</sup> Inès TREPANT. Pays émergents et nouvel équilibre des forces. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008/6, n°1991-1992, p.48.

<sup>8</sup> Ricardo SEITENFUS. *Le Sud devient le Nord : fondements stratégiques de l'actuelle diplomatie brésilienne*. In MONCLAIRE, Stéphane, DELUCHEY, Jean-François (ed.) *Gouverner l'intégration : les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula*. Paris : Pepper, 2006, p.11.

*Une position sud-américaine commune : les doctrines de Calvo et de Drago au début du XX<sup>ème</sup> siècle*

A l'origine, il y a cette querelle entre l'Amérique du Sud et l'Europe. En 1902, le Venezuela est opposé à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne qui bloquent les ports vénézuéliens en raison de dettes non remboursées par l'État vénézuélien. S'en suit donc un conflit puis un débat, réglé par le tribunal international de La Haye qui trancha en faveur des Européens en 1904. En juillet 1907, le Venezuela s'était acquitté de ses obligations. Les faits ayant été exposés, nous pouvons à présent revenir sur les termes du débat ainsi que sur les arguments qui y ont été avancés. C'est à la troisième conférence pan-américaine, qui se réunit à Rio de Janeiro en juillet-août 1906 que l'on discute d'une résolution qui inviterait la seconde conférence de la Paix à la Haye « à examiner dans quelle mesure l'usage de la force est admissible pour le recouvrement des dettes publiques<sup>9</sup> ». Cela permet un débat de fond sur la légitimité du recours à l'intervention armée pour le recouvrement des dettes publiques internationales.

Les juristes et les diplomates sud-américains développent à cette occasion une position qui deviendra une doctrine américaine ou, du moins, jusqu'à nos jours, une doctrine sud-américaine. Pour Calvo<sup>10</sup>, il existe une asymétrie de traitement : entre elles, les nations européennes invoquent des principes se basant sur des préoccupations de politique interne comme l'équilibre des puissances, un intérêt moral ou religieux favorable au développement de la civilisation. Alors qu'au Nouveau Monde, les interventions des Européens sont fondées non pas sur des principes légitimes mais sur la force pure et la non-reconnaissance de la complète liberté et indépendance des États américains.

Drago<sup>11</sup>, lui, se focalise seulement sur la question du recouvrement des dettes publiques d'un État par une puissance étrangère. Certes, il faut s'acquitter de ses dettes publiques mais « l'entité publique internationale [ne] peut être ainsi entraînée à la guerre, au préjudice des nobles fins qui déterminent l'existence et la liberté des nations<sup>12</sup>. »

*Une filiation partielle avec la doctrine Monroe*

Notons également que les doctrines Calvo et Drago entretiennent un lien avec la doctrine Monroe (en particulier la doctrine Drago) dans son aspect isolationniste et non-interventionniste. Edictée le 2 décembre 1823 dans son 7<sup>ème</sup> message annuel au Congrès par le président américain, cette directive diplomatique

<sup>9</sup> Henri-Alexis MOULIN. *La doctrine de Drago. Questions de droit des gens et de politique internationale*. p.213.

<sup>10</sup> Carlos Calvo est un juriste, diplomate et historien uruguayen né en 1824 et mort en 1906.

<sup>11</sup> Luis María Drago (1859-1921) est un juriste et homme politique argentin né en 1859 et mort en 1921. Il a également été ministre des Affaires étrangères en Argentine entre 1902 et 1903.

<sup>12</sup> Henri-Alexis Moulin. *Op.cit.* p.203.

est implicitement adressée aux européens. Elle ferme le continent américain à toute nouvelle tentative de colonisation européenne et exclut, en sens inverse, toute intervention américaine dans les affaires européennes. Cela n'empêche pas les Etats-Unis de considérer l'Amérique Latine et l'Amérique du Sud comme leur domaine réservé, ce qui confère à la doctrine Monroe un caractère paradoxal car à la fois non-interventionniste et source d'ingérence régionale. L'Amérique du Sud ne sera influencée que par la première orientation.

*Le Brésil, une position mesurée, déjà*

Si le Brésil est profondément imprégné par cette culture du droit international plutôt souverainiste de l'Amérique du Sud (et du continent américain en général), cela ne l'empêche pas d'avoir une position intermédiaire entre l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Europe du début du XX<sup>ème</sup> siècle. C'est ce que l'on constate dans l'argumentaire de Ruy Barbosa<sup>13</sup>, Délégué du Brésil à cette conférence de La Haye en 1907 dont nous retraçons les débats. Ce dernier développe l'idée selon laquelle le droit s'applique à tout le monde. Pour ce faire, on peut enfreindre le principe de souveraineté dans certaines conditions. Il sera donc forcément fait usage de la force en dernier recours. Il y existe donc déjà, une certaine ambivalence dans la position brésilienne.

Dans cet argumentaire, on constate que le Brésil agit aussi en fonction de son image (c'est ce que nous verrons plus en détails dans notre troisième hypothèse de recherche). Pour expliquer pourquoi la délégation brésilienne n'avait pas voté la première résolution proposée et pourquoi elle vote désormais en faveur de sa version amendée, il déclare : « Nous avons, nous aussi, la préoccupation la plus sérieuse de notre honorabilité internationale, et nous craignons vivement de la compromettre. Il nous semblait que l'aspect moral et l'aspect financier de la question, l'un et l'autre extrêmement délicats, dominaient tout et ne nous laissaient pas l'arbitre de nous rallier à cette opinion, quand même on ne leur pourrait opposer des objections d'autre nature. Notre crédit, toujours intact, est une œuvre soigneusement bâtie, que nous ne désirions pas exposer aux atteintes de la malveillance, si éveillée toujours dans les rapports entre des nations que dans ceux entre les individus. »

Ces débats de droit international du début du vingtième siècle nous apprennent au final plusieurs choses sur le Brésil. Tout d'abord, il partage les préoccupations de ses voisins et participe à une communauté de sens régionale axée autour du respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires des autres Etats. Ensuite, il ne se prive pas d'exprimer ses divergences en se faisant partisan de positions que la solidarité régionale devrait en principe l'empêcher d'adopter. C'est le cas lorsqu'il se rallie à certaines considérations et arguments européens en principe adverses aux positions sud-américaines. Enfin, il justifie sa

---

<sup>13</sup> Personnalité historique de premier plan au Brésil, surnommé « l'Aigle de la Haye ».



position médiane par sa propre expérience du consensus et de la négociation sur le plan interne. Autrement dit, il invoque son identité nationale, mettant, de ce fait, son honorabilité en jeu. Il existe ainsi un héritage et un continuum historique, juridique et philosophique esquisant les contours réguliers de la PEB. Toutefois, pour parler d'une identité brésilienne en la matière, il nous faut vérifier si cet ensemble de valeurs est diffusé dans la société civile brésilienne.

### ***Ces valeurs dont la société civile brésilienne est imprégnée***

#### *D'une politique étrangère à une politique internationale*

Comme le souligne Ricardo Seitenfus, les affaires diplomatiques ont fait l'apparition dans les intérêts des partis politiques depuis les années Lula. Cette tendance est renforcée par la presse qui alimente de plus en plus les débats existants. Le chercheur soutient qu'il s'est produit un glissement sensible d'une politique étrangère à une politique internationale. Le but de cette dernière n'est plus de réagir mais d'anticiper voire de modeler les événements internationaux selon les intérêts du Brésil.<sup>14</sup> Le monde et ses enjeux sont ainsi devenus un thème important du débat public. La diplomatie brésilienne classique n'est plus la seule à mener la politique étrangère de l'Etat. Plus qu'ailleurs, le monopole de ce pouvoir s'érode sensiblement au Brésil. Fait révélateur, « le 31 août 2005, Celso Amorim se plaint devant la Commission des Affaires étrangères et de Défense nationale du Sénat des critiques acerbes adressées à l'action diplomatique par une partie de la presse brésilienne. Il reconnaît alors que « sans l'appui de la société civile il devient impossible conduire une politique étrangère ». »<sup>15</sup> Selon Ricardo Seitenfus, c'est le signe d'une multiplication d'intérêts divergents au Brésil, au sein même de l'Itamaraty<sup>16</sup>. Par ailleurs, la difficulté de mener une politique étrangère est renforcée par une population de mieux en mieux formée. Un exemple est la multiplication exceptionnelle des enseignements de relations internationales qui diminue lentement mais sûrement le monopole de la formation du personnel diplomatique.<sup>17</sup>

#### *Le cas de la solidarité transnationale sur le dossier palestinien*

De nouvelles voies de la diplomatie émergent donc, mais elles suivent en grande partie la position du Brésil. La question palestinienne est un cas révélateur. Ainsi, si le Brésil a une position très claire sur la question palestinienne, présentée à de maintes reprises à l'Assemblée générale de l'ONU, au Conseil de sécurité de l'ONU ou au Conseil des droits de l'Homme, soulignant l'importance de la création

---

<sup>14</sup> Ricardo SEITENFUS. *Op. Cit.*, p.4.

<sup>15</sup> *Ibid.* p.2.

<sup>16</sup> Ministère des Affaires étrangères brésilien

<sup>17</sup> *Ibid.*

de deux Etats et du respect du droit international, l'activisme est important également du côté de la société civile. Les partis politiques et les organisations sociales expriment tous leur solidarité à la cause palestinienne. Ainsi, en 2001, la CUT (Centrale Unique des Travailleurs), principal syndicat brésilien organise une collecte de médicaments et de matériel de premier secours pour les expédier ensuite à Ramallah.<sup>18</sup> Le PT quant à lui, tisse des liens directs lors de ses déplacements avec des partis palestiniens très différents, tout comme avec des partis israéliens.<sup>19</sup> De véritables liens intersociétaux se forment, suivant la logique brésilienne de négociation ouverte à tous les acteurs.

*Une société civile ancrée dans le référentiel brésilien*

A travers la position des différents partis politiques, on peut mieux évaluer les différents positionnements de la société civile face au printemps arabe. La majorité des partis placent le Brésil en position centrale et rejettent l'interventionnisme occidental. Le parti au pouvoir, le PT, remet en question le néolibéralisme ainsi que l'hégémonie américaine et projette le Brésil comme un acteur central de la politique internationale. Il soutient que l'orientation brésilienne en politique étrangère doit suivre la double tradition diplomatique du multilatéralisme et de la paix. Le Brésil se trouve encore dans une compétition de basse intensité avec les Etats-Unis de par la doctrine suivie par la diplomatie brésilienne qui est la coexistence pacifique et le respect. Cela se traduit par une coopération franche mais des divergences sereines. Le Brésil a le potentiel pour devenir une menace pour les Etats-Unis.<sup>20</sup> Le PT dénonce d'ailleurs toute intervention militaire externe et met en avant la solution pacifique de résolution des conflits.<sup>21</sup> Il estime que l'intervention en Libye est l'expression de la politique militariste menée par les Etats-Unis et l'Europe.<sup>22</sup>

La jeunesse du PT soutient fortement la révolution en Tunisie, soulignant l'importance des jeunes Tunisiens dans le combat pour un meilleur avenir. Ils soulignent aussi les humiliations subies par le FMI et l'UE. A nouveau, le caractère hégémonique et impérialiste de l'Occident est avancé. S'ils observent le succès tunisien, ils considèrent plus fraîchement le cas libyen où l'intervention militaire est le signe d'un impérialisme renouvelé.<sup>23</sup>

Le PSOL va encore plus loin en dénonçant l'instrumentalisation des révolutions arabes dans le but d'asseoir le capitalisme des puissances occidentales. Il décrit le printemps arabe comme une transition silencieuse. Le PSOL condamne ainsi les précautions prises par Dilma Rousseff en critiquant également la passivité

---

<sup>18</sup> Partido dos Trabalhadores. Kjeld JAKOBSEN. *O conflito Israel-Palestina*. 2011.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Partido dos Trabalhadores. Valter POMAR. *A política externa do Brasil*. 4 septembre 2011.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Partido dos Trabalhadores. *Diretório nacional do Partido dos Trabalhadores. Resolução política*. Rio de Janeiro. 5 août 2011.

<sup>23</sup> Partido dos Trabalhadores. *Por uma Juventude do PT, Autônoma e de Luta!*

du PT. Il dénonce le fait que le Brésil ait permis l'interventionnisme en Libye et craint qu'il ne suive ainsi la voie des pays occidentaux en coupant toute relation avec le gouvernement syrien.<sup>24</sup>

Quant au PSDB (force de droite), s'il soutient les mouvements des populations arabes, il estime que l'implication des femmes doit être plus importante pour une réussite réelle des processus à l'oeuvre dans le printemps arabe. Il dénonce également le double jeu de Lula et ses contacts avec Kadhafi. On dénote ici une critique ouverte de cette politique d'ouverture à tous les autres pays.

Les positions des partis politiques sont révélatrices car elles montrent bien l'adhésion de la société civile aux valeurs véhiculées dans la politique étrangère et donc l'existence d'une véritable cohérence de l'identité brésilienne dans sa projection internationale.

### ***Les clivages partisans : un facteur explicatif de la position brésilienne concernant le printemps arabe***

#### *L'influence du clivage partisan interne sur la PEB*

D'abord pourquoi peut-on dire que la PEB est exposée au marqueur idéologique des clivages partisans ? Selon Enrique Ventura, cela tient à la sociologie des acteurs du débat politique « qui se positionnent de manière informée sur les enjeux internationaux et le rôle du Brésil. Ces individus intéressés, qu'on peut situer dans les classes moyennes supérieures et supérieures de la société brésilienne sont plus enclins à opérer une évaluation des réalisations de la PEB et donc à faire varier leur préférence électorale selon ce critère. Ils peuvent aussi se transformer en relai d'opinion et diffuser leur position sur la PEB et ses conséquences électorales. La dimension extérieure peut être alors considérée comme un marqueur idéologique et politique<sup>25</sup>. »

*... favorise une exploitation politicienne au travers d'une compensation externe/interne*

La PEB de Lula prend en compte cette particularité d'un intérêt marqué des élites brésiennes pour l'externe. En effet lorsqu'il conduit une diplomatie hétérodoxe par rapport à son prédécesseur, Cardoso, il cherche aussi à dévier les attentes en matière sociale de ses partisans, déçus de son orthodoxie économique. Cette logique de compensation est d'autant plus utile que Lula, à la tête d'un gouvernement de gauche (le premier depuis le retour de la démocratie en 1985) mène une politique économique résolument libérale qu'il faut faire accepter et justifier par un moyen détourné. Une politique étrangère originale et ambitieuse est un moyen tout trouvé pour celui qui aura gouverné le Brésil durant huit années.

<sup>24</sup> Partido Socialismo e Liberdade. Milton TEMER, Juliano MEDEIROS. Magreb, Oriente Médio e a esquerda brasileira.

<sup>25</sup> Enrique Ventura. *Op.cit.*

C'est ce que l'on appelle le mécanisme de compensation interne/externe. Les logiques d'accession au pouvoir et d'exercice de ce dernier sur un plan interne expliquent donc en partie la nature de la politique étrangère menée durant ces deux mandats. Voyons à présent comment la coïncidence des rythmes électoraux avec cette crise politique dans le monde arabe offre un élément explicatif supplémentaire.

*L'effet sur la position brésilienne concernant le printemps arabe*

Un temps de latence du au contexte électoral brésilien de l'année 2010

La première déclaration de l'Itamaraty relative à la situation tunisienne n'intervient que le 14 janvier 2011, soit près de trois semaines après le début des événements. Celle-ci se limite à une position très générale et sans aucune prise de risque : « Le gouvernement brésilien accompagne avec préoccupation les incidents en cours en Tunisie et regrette profondément les décès survenus. Le Brésil espère que prévale le dialogue, dans le cadre de l'ordre constitutionnel. Le gouvernement brésilien manifeste son désir que la Tunisie puisse retrouver, le plus rapidement possible, le calme et la stabilité<sup>26</sup>. » Ce peu d'attention peut être relié au changement de gouvernement brésilien qui s'est produit le 31 décembre 2010 et a détourné le regard brésilien de cette actualité internationale<sup>27</sup>. Les déclarations suivantes, durant le mois de février, seront plus explicites et en faveur des mouvements populaires. Il faut aussi rappeler que l'évolution de la situation était en défaveur du pouvoir alors en place de Ben Ali : « Le gouvernement et le peuple brésiliens se solidarisent avec les manifestations éloquentes des sociétés du monde arabe en faveur de la réalisation de leurs justes aspirations et désirs pour une plus grande participation dans les décisions politiques, dans un contexte démocratique<sup>28</sup>. » Mais plus que le flottement bureaucratique dû à la période de transition électorale, il existe un véritable clivage idéologique au sein de l'Itamaraty dont les sources sont encore une fois partisans.

L'impact des clivages partisans et des écoles idéologiques au sein de l'Itamaraty

Selon, Alfredo Valladão, cela s'explique « par la division des diplomates brésiliens entre ceux attachés aux principes de non-ingérence et les « pragmatiques ». Même si au niveau le plus élevé on reconnaît qu'une évolution de la doctrine et du droit international est inévitable : l'actualité transmise en temps réel exige une prise de position rapide. Dilma Rousseff a d'ailleurs rectifié le tir face à l'Iran en matière

<sup>26</sup> « Onda de protestos na Tunísia », *Note du MRE*, n° 14, 14 janvier 2011

<sup>27</sup> BRUN, Elodie. « Brésil - Maghreb : Globalité nécessaire et enjeux économiques stratégiques », *Note de l'IFRI*, octobre 2011, 34 p.

<sup>28</sup> « Situação nos países árabes », *Note du MRE*, n° 88, 4 mars 2011.

de droits de l'homme. [...] La génération aux commandes à Itamaraty (le Quai d'Orsay brésilien) a le cœur à gauche. Il ne faut pas exclure parfois un réflexe anti-américain drapé d'anti-impérialisme<sup>29</sup>. »

## FIGURE IMPOSEE DE L'EMERGENCE : LE MIRAGE CONSENSUEL

Durant le printemps arabe, le Brésil ressent tout le poids de ses partenariats stratégiques qui l'engagent vis-à-vis de ses partenaires mais qui l'obligent également à s'assumer en tant qu'acteur d'une realpolitik.

### *Chine et Russie : partenariat stratégique, embarras symbolique*

#### *Partenariat stratégique*

L'alliance avec la Chine et la Russie est une bonne illustration des difficultés rencontrées par le Brésil. Cette alliance a une importance capitale car ces deux pays font tous deux partie du Conseil de sécurité de l'ONU. La Russie et la Chine sont, à cet égard, des partenaires non-négligeables dans la perspective de l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité. Tous deux peuvent également user de leur droit de veto sur une option à laquelle le Brésil serait défavorable, sans qu'il ne puisse toutefois bloquer à lui seul le vote d'une résolution ou d'un projet de résolution.

#### *Un bastion commun de la souveraineté des Etats*

Comme le soutient Zaki Laïdi, « les BRICS constituent un rassemblement hétérogène de puissances très souvent concurrentes mais animées par un objectif politique commun essentiel: éroder la prétention hégémonique de l'Occident sur le monde en protégeant le principe qu'elle leur paraît tout particulièrement menacer, celui de la souveraineté politique des États. »<sup>30</sup> La Russie et la Chine sont, à l'heure actuelle, les seuls Etats non-occidentaux représentés dans le Conseil de sécurité. Ce sont donc des partenaires primordiaux pour contrer l'hégémonie américaine disposant d'un droit de veto, ce qui a été visible lors du vote négatif relatif au projet de résolution sur la Syrie.

#### *Un partage d'identité limité*

Concernant la Libye, les trois pays ont établi une position commune qui s'est reflétée dans les votes ainsi que dans les déclarations communes. Ils ont confirmé

<sup>29</sup> « Le Brésil de Dilma face à la répression en Syrie », *Le Monde*, 29 septembre 2011 : <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2011/09/29/dilma-rousseff-face-a-repression-en-syrie/>

<sup>30</sup> Zaki LAIDI. *Op. Cit.* p.50.

leur position par rapport à la souveraineté et la non-ingérence dans les affaires intérieures, critiquant en chœur la surinterprétation de la résolution 1973. Ils ont donc par la suite suivi une politique beaucoup plus dure concernant la Syrie en bloquant les projets de résolution. « Pour justifier cette attitude, le chef de la diplomatie brésilienne expliquait le 15 juin 2011 devant la Chambre des députés que la grande différence entre la Libye et la Syrie venait du fait que « la Syrie avait démontré son désir de dialoguer et de promouvoir des réformes électorales ». »<sup>31</sup> La déclaration présidentielle du 3 août 2011 marque le succès de cette politique : « Le Conseil réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Il souligne que la seule solution pour sortir de la crise actuelle consiste pour la Syrie à mener un processus politique sans exclusive. »<sup>32</sup>

Mais ce qui est véritablement intéressant avec le printemps arabe réside dans l'évolution de la situation (en particulier la détérioration du contexte syrien). Cette position commune, fruit d'un partenariat stratégique de raison, ne convient pas entièrement au Brésil. En effet, en tant que pays soutenant les droits de l'Homme, sa position doit nécessairement s'adapter à la réalité de la situation sur le terrain. Il se retrouve dans une position intermédiaire, profitant d'une part des vetos russe et chinois pour ne pas se découvrir et appelant, d'autre part, à l'arrêt des violences en Syrie. Ceci peut être expliqué par un faible partage d'identité avec la Russie et la Chine. On peut émettre l'hypothèse que c'est le manque de valeurs partagées qui provoque cette situation où le Brésil ne peut plus maintenir une position identique à celle de la Chine et de la Russie.<sup>33</sup> Les liens identitaires semblent être une variable indissociable du calcul stratégique établi par le Brésil dans ses relations avec ces deux puissances.

Finalement, le Brésil préfère être identifié à l'IBAS plutôt qu'au partenariat avec la Chine et la Russie. « Le 17 juillet 2011, Patriota s'est explicitement référé à l'IBAS et a omis de mentionner les BRICS, y compris sur le dossier syrien; cette omission n'est peut-être pas fortuite. Il a, dans une autre déclaration, mis l'accent sur le fait que la puissance du Brésil était d'une nature différente de celle de la Chine et de la Russie. »<sup>34</sup>

### ***Le Brésil dans l'IBAS : une coalition d'intérêts et d'ambitions***

#### *Qu'est-ce que l'IBAS ?*

L'IBAS est un forum de dialogue composé par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud. Il se réunit depuis 2003 au travers de la tenue d'une série de sommets

<sup>31</sup> *Ibid.* p.56.

<sup>32</sup> S/PRST/2011/16

<sup>33</sup> Alex MACLEOD. Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Cultures & Conflits*, été 2004, 54, [consulté le 1<sup>er</sup> mars 2012], <http://conflits.revues.org/index1526.html>.

<sup>34</sup> Zaki LAIDI. *Op. Cit.* p.58.

annuels de haut niveau entre présidents et chefs de gouvernement et anime des groupes de travail ministériels qui portent sur des thèmes tels que l'agriculture, la santé, la science ou les technologies. Dans leur déclaration commune de 2003, les IBAS présentent leur coalition comme celle de : « three countries with vibrant democracies, from three regions of the developing world, active on a global scale, with the aim of examining themes on the international agenda and those of mutual interest<sup>35</sup>. » Les intérêts communs résident principalement dans la réforme du Conseil de Sécurité qui doit inclure de nouveaux membres permanents (eux en priorité) et une redistribution plus juste et équitable des gains économiques générés par la mondialisation des échanges.

*La position de l'IBAS sur le printemps arabe : consignes de groupe et cavaliers seul*

L'IBAS est donc un passage obligé de notre argumentation car il s'agit d'un instrument de pré-coordination diplomatique (entre autres) pour ces pays émergents. Mais aussi et surtout parce que les trois membres de l'IBAS ont, en 2011 (début du printemps arabe), pour la première fois depuis la création de ce forum en 2003, siégé ensemble au Conseil de Sécurité de l'ONU en tant que membres permanents. Toutefois, si les trois pays partagent des convictions communes concernant le droit international, la force de la souveraineté, la nécessité du respect des droits de l'Homme, le bien-fondé d'une gouvernance multilatérale, il n'empêche que leurs positions ont divergé dans le cas de la résolution 1973 sur le recours à l'intervention armée en Libye (abstentions brésilienne et indienne, vote « pour » de l'Afrique du Sud) pour coïncider à nouveau sur le premier projet de résolution sur la situation syrienne (3 abstentions).

La 7<sup>ème</sup> rencontre ministérielle du 08 mars 2011 a donné lieu à une déclaration sur la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord mais rien qui ne concerne explicitement les événements du printemps arabe. C'est tout juste si « tenant compte de la présence des trois pays au Conseil de Sécurité en 2011, ils [IBAS] soulignent leur intention de considérer les domaines d'une coopération plus approfondie et de discuter de la situation en matière de sécurité dans le but d'y contribuer positivement<sup>36</sup> ». Il faut attendre le 10 août 2011 pour voir la seule et unique initiative coordonnée de l'IBAS sur un dossier du printemps arabe (Bahreïn et le Yémen ayant été ignorés, les cas de la Tunisie et de l'Égypte ne s'étant pas éternisés, et celui de la Libye ayant fait l'objet d'une relative cacophonie), le dossier syrien en l'occurrence.

Ainsi, une délégation de l'IBAS rencontre le président syrien et son ministre des Affaires étrangères pour discuter de la situation. À l'issue de cette rencontre, la délégation « réaffirme l'engagement de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud envers la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Elle a fait part d'une grande préoccupation au sujet de la situation actuelle en Syrie et a

<sup>35</sup> Déclaration commune des pays de l'IBAS disponible sur <http://www.ibsa-trilateral.org>

<sup>36</sup> Déclaration IBAS du 08 mars 2011.

condamné la violence de toutes parts. Elle a également regretté les pertes humaines et s'est montrée préoccupée par l'impact humanitaire de la violence. Elle a appelé instamment à cesser toute violence et a recommandé aux parties d'agir de la manière la plus modérée possible, en respectant les droits humains et le droit international. En prenant note de l'établissement d'un comité juridique indépendant afin d'enquêter sur cette violence, la délégation en visite a souligné l'importance de garantir sa crédibilité et son impartialité<sup>37</sup>. » Les IBAS se contenteront simplement de demander au gouvernement de « considérer positivement la résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU le 29 avril 2011<sup>38</sup>. »

*L'argumentaire du Brésil au Conseil de sécurité et les relations avec la coalition IBAS*

Les diplomates brésiliens refusent de considérer les BRICS ou les IBAS comme un bloc géopolitique mais préfèrent parler d'une simple coïncidence des votes à l'ONU avec ces derniers. S'il n'y a pas de justification collective assumée du vote des IBAS, voyons donc quel est l'argumentaire du Brésil sur ses positions individuelles concernant la situation libyenne et syrienne.

S'exprimant au sujet de son abstention au projet de résolution européen du CS sur la Syrie le 04 octobre 2011, le Brésil rappelle : « We have consistently called upon the countries concerned to address such aspirations through dialogue and meaningful reforms, and to refrain from the use of force against peaceful demonstrators. Brazil has unequivocally condemned human rights violations, wherever they occur. *The situation in Syria is of great concern to us. Brazil has voiced this concern publicly and in our conversations with the Syrian authorities, individually and alongside our IBSA partners.* We have called for violence to cease and humanitarian access to be granted. Brazil has supported the establishment, by the Human Rights Council, of a Commission of Inquiry, which will be chaired by a Brazilian national. We hope the Syrian authorities will cooperate with the Commission.<sup>39</sup> » Toutefois la position brésilienne contient un bémol qui vient expliquer son immobilisme sur le dossier syrien : « Because of Syria's centrality to stability in the region, it is all the more important that this Council be able to act with caution and preferably with a single voice. » Le Brésil mentionne donc le fait qu'il a pris part à la mission de médiation collective des IBAS mais assume sa position de façon individuelle. Il explique en effet la difficulté d'une intervention dans le cas syrien par des raisons d'ordre géostratégique, une telle situation nécessitant l'unanimité.

Dans le cas de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité sur la Lybie, le délégué brésilien souligne « la nature spontanée et endogène » des révoltes arabes jusqu'à la mi-Mars 2011 mais fait part de son inquiétude quant à une intervention

---

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> Explanation of Vote by H.E. Ambassador Maria Luiza Ribeiro Viotti, Permanent Representative of Brazil to the United Nations.



de l'OTAN qui « changerait le récit d'une façon qui aurait de sérieuses répercussions pour la situation en Lybie et au Moyen-Orient en général ». Le Brésil a ainsi du mal à légitimer l'usage de la force par les grandes puissances dans des théâtres régionaux et ne peut y consentir sans une feuille de route précise et détaillée.

### ***Que nous apprennent ces partenariats sur la conception stratégique brésilienne de l'espace mondial ?***

#### *Diversifier ses partenariats...*

Le Brésil est passé d'une posture de résistance à une acceptation des règles du système international. Cela a nécessité une certaine distanciation par rapport au discours tiers-mondiste et cette perception basée sur le clivage Nord-Sud. D'où l'adoption du discours dominant à l'international et le remplacement de « l'autonomie par la distance » par « l'autonomie au travers de la participation ».

L'espace multilatéral a été défini dans les années 1990 (années Cardoso) comme une priorité de la politique étrangère brésilienne car il y avait là une occasion de définir les règles et donc la construction d'un nouveau système international, ce qui faciliterait d'autant plus l'insertion du Brésil dans ledit ordre. Durant les années Lula, c'est l'aspect multipolaire de l'espace mondial qui est mis en avant avec une puissance qui se diffuse. Pourtant, les pays en développement sont toujours « en danger » d'où la fermeté du Brésil en ce qui concerne la nécessité d'une représentation accrue dans les forums de discussion dans le but de démocratiser certaines instances multilatérales onusiennes. Sur le plan pratique, le Brésil a exploré de nouveaux espaces de négociation en faisant usage des groupes de contact/coordination (articulation groups).

*... et continuer sur le chemin de la troisième voie pour en finir avec le « complexe du chien bâtard » (o complexo de vira-lata)*

Selon Paulo G. Fagundes Visentini et André Luiz Reis da Silva, le grand changement réside dans l'avènement, sous Lula, d'une politique étrangère faite de volontarisme et d'optimisme. Le Brésil aurait également une confiance accrue en lui, en ses capacités, ce qui lui permet de se considérer comme un leader et d'agir en tant que tel.<sup>40</sup> La troisième voie est devenue un élément incontournable de la politique étrangère menée par Lula et son « trident diplomatique »<sup>41</sup>, image qui

---

<sup>40</sup> Paulo G. FAGUNDES VISENTINI, André Luiz REIS DA SILVA. Brazil and the Economic, Political, and Environmental Multilateralism: the Lula years (2003-2010). *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, p.54-72.

<sup>41</sup> Ricardo SEITENFUS. *Op. Cit.* P.3. Le « trident diplomatique » désigne Celso Amorim, Samuel Pinheiro Guimarães et Marco Aurelio Garcia.

illustre le caractère offensif de cette politique. L'isolement diplomatique à la fin de la guerre froide demandait effectivement une politique plus poussée pour assurer aussi son ambition de « global trader ». « Là où quelqu'un veut acheter quelque chose, le Brésil doit être présent pour le lui vendre », martèle M. Lula da Silva<sup>42</sup>. C'est ainsi que le Brésil doit pouvoir imposer sa voix en se défaisant pour de bon du « complexe du chien bâtard » (« complexo de vira-lata »). Il s'agit là d'une autre image symbolique forte pour les Brésiliens<sup>43</sup>. La position du Brésil est donc de s'imposer aujourd'hui comme acteur de la scène internationale en usant de son image positive.

Le printemps arabe est donc un nouveau défi pour ce volontarisme brésilien. En plus, dans le groupe des émergents, le Brésil est le seul à être un colosse désarmé. Il prône donc sa force tranquille et plus que jamais la troisième voie est une nécessité s'il veut s'imposer comme un acteur majeur.<sup>44</sup> Il lui faut nécessairement assurer une présence internationale de façon alternative mais efficace. C'est tout l'objet de l'entreprise normative internationale des *auriverde*.

## **LE DOIGT ACCUSATEUR DES SOCIÉTÉS CIVILES : PREVENIR LA DEVIANCE PAR L'ENTREPRISE NORMATIVE ET L'EXPRESSION ALTERNATIVE**

Le danger d'un décalage entre le discours et les actions peut créer une déception au sein des publics étrangers et mettre à mal le travail de branding et de diplomatie publique brésiliens dont nous savons qu'ils sont centraux dans sa politique étrangère (cf. I). Nous émettons l'hypothèse que, pour ne pas compromettre ces efforts et par conséquent saborder son image en risquant de devenir un déviant en relations internationales (au sens de Becker), le Brésil est obligé de prendre en compte cette dimension dans son calcul stratégique sur le dossier du printemps arabe.

### ***Une préoccupation quant à un éventuel (et très relatif) risque de déviance***

*Une critique du rôle du Brésil dans le printemps Arabe par les tribuns des sociétés civiles*

<sup>42</sup> Lamia OUALALOU. « Brasília oublie le « complexe du chien bâtard » ». *Le Monde diplomatique*. Janvier 2010 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/01/OUALALOU/18711>.

<sup>43</sup> Elle est mise en avant par Nelson Rodrigues et date du traumatisme subi lors de la défaite en finale de la Coupe du monde contre l'Uruguay sur le légendaire stade Maracana.

<sup>44</sup> Alain ROUQUIÉ. *Le Brésil au XXI<sup>e</sup> siècle. Naissance d'un nouveau grand*. Paris : Fayard, 2006, p.115.

Pour mesurer le degré de la critique du Brésil (et des émergents en général) dans le contexte du printemps arabe, nous avons choisi de nous intéresser au jugement porté par une ONG de référence sur le plan international. Dans son rapport pour l'année 2012, Human Rights Watch se livre en effet à une analyse globale du rôle des émergents durant cette période de turbulences : « Certains gouvernements démocratiques de l'hémisphère Sud ont été plus décevants dans leur réponse au printemps arabe, tels que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Ils semblaient guidés moins par les aspirations des peuples arabes que par leur attachement à des vues dépassées de souveraineté nationale, même si cela a signifié protéger les régimes répressifs contre une pression internationale dont le besoin était urgent. Bien qu'elles aient mis en place elles-mêmes des gouvernements responsables et l'État de droit, ces démocraties du Sud n'ont montré qu'un intérêt sporadique quant à aider les peuples du monde arabe qui aspiraient à faire de même. Plus souvent, elles ont mis en avant l'abus potentiel de la pression des droits humains — la crainte qu'elle puisse servir comme un outil de domination pour le Nord — pour justifier la non utilisation de leur propre influence sur les contrevenants graves des droits humains<sup>45</sup>. »

L'ONG dénote toutefois quelques aspects positifs de la position des émergents comme par exemple « [l]e fait que le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, soutenus par la Ligue arabe, [aient] rejoint les grandes puissances occidentales en référant la Libye à la CPI. [...] [Ceci] a rendu difficile pour la Chine ou la Russie de rester isolées dans leur opposition. Le résultat a été historique — une action unanime du Conseil de sécurité de l'ONU — envoyant à Kadhafi un message puissant qu'il a ignoré à ses risques et périls<sup>46</sup>. »

*Pourtant, l'impression finale reste très négative et l'on peut dire que le Brésil, ainsi que les autres émergents, ont déçu. L'image qu'ils renvoyaient n'a, à aucun instant, coïncidé avec la réalité de leurs actes (ou plutôt, dans ce cas, de leur absence d'actes). C'est ainsi que selon Human Rights Watch, « [...] quand il s'est agi de défendre le peuple syrien, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud sont revenus à leur opposition rétrograde à la pression des droits humains et ont refusé de soutenir l'action du Conseil de sécurité alors même que le gouvernement Assad tuait des milliers de manifestants. Ce n'est que devant l'Assemblée générale de l'ONU, moins puissante, que le Brésil a soutenu une résolution essentielle sur la Syrie, tandis que l'Inde et l'Afrique du Sud se sont abstenues. [...] Cette indifférence envers le sort du peuple syrien est particulièrement décevante provenant de pays qui jouissent d'une solide gouvernance démocratique, et qui dans le passé ont souffert de l'indifférence d'autres pays envers leur propre lutte pour la liberté<sup>47</sup>. »*

---

<sup>45</sup> Human Rights Watch. *Rapport annuel* 2012. p.2.

<sup>46</sup> *Ibid.* p.14.

<sup>47</sup> *Ibid.* p.14.

*Le risque de la déviance*

Ce décalage entre les idéaux proclamés par le Brésil et sa conduite sur le dossier des révolutions arabes peut occasionner, comme nous l'avons constaté, une modification de la perception brésilienne à l'international. Or, en nous appuyant sur les travaux de Howard Becker, nous pouvons envisager cela comme le début possible d'un processus de stigmatisation au terme duquel le Brésil pourrait être qualifié de déviant : « *Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès*<sup>48</sup> ». Bien évidemment, le Brésil ne court pas seul ce risque. Dans ce cas, il fait partie d'un groupe de pays dont on ne fait pour l'instant que regretter une position internationale.

Selon Becker, les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes. C'est leur transgression qui constitue la déviance. Ayant cela à l'esprit, nous pouvons dire que le Brésil a compris l'intérêt d'agir sur ces normes auxquelles il adhère en partie mais qu'il voudrait modifier afin qu'elles correspondent parfaitement à son attitude.

Nous pouvons ainsi interpréter sa démarche volontariste quant à l'amendement du concept de « responsabilité de protéger » à chaque fois qu'il se refuse à agir selon les modalités de ce dernier. La sincérité des hésitations brésiennes et le sérieux des propositions du Brésil sur le thème de la « responsabilité de protéger » paraissent crédibles tant cette démarche révèle un souci de ne pas se mettre en situation de transgression.

En d'autres termes, ces hésitations ne sont selon nous pas cyniques. D'ailleurs, le fait que la diplomatie brésilienne fasse ces efforts alors qu'elle n'est pas encore dans une situation de déviance peut l'indiquer. A cet égard, une anecdote sur l'avenue du Brésil dans la ville de Homs, en Syrie, est assez révélatrice de la sensibilité brésilienne à ce sujet. En effet, l'avenue a récemment été surnommée « l'avenue de la mort » à cause du nombre important de victimes de la répression du régime syrien. Des médias brésiliens comme Globo<sup>49</sup> s'en sont toute de suite fait l'écho car il existerait un déficit symbolique, en termes d'image et de réputation, auquel les brésiliens ne semblent pas consentir. Auparavant, cette artère était un lieu commerçant avec de nombreuses enseignes internationales, synonyme de progrès mais également de divertissement pour les promeneurs qui y affluaient. Le nom du Brésil était ainsi associé (de façon certes indirecte) avec des éléments

<sup>48</sup> Howard Becker. *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*.

<sup>49</sup> ANA LUCIA VALINHO. « AVENIDA BRASIL, O ENDEREÇO DA MORTE EM HOMS. », *GLOBO*, 8 FEVRIER 2012 : [HTTP://EXTRA.GLOBO.COM/NOTICIAS/MUNDO/AVENIDA-BRASIL-ENDERECO-DA-MORTE-EM-HOMS-3917622.HTML#IXZZ1NAMLDENY](http://extra.globo.com/noticias/mundo/avenida-brasil-endereco-da-morte-em-homs-3917622.html#ixzz1namldeNY).

globalement positifs alors que désormais, c'est tout l'inverse. Aussi insignifiante soit-elle en termes explicatifs, cette anecdote, par le seul fait qu'elle ait été mentionnée au Brésil, traduit le souci qu'ont les brésiliens quant à leur image. Si celle-ci est altérée par le jugement des tribuns des sociétés civiles, le besoin de convaincre et de persuader s'en trouve accru. C'est tout l'objet de l'entreprise normative et du redéploiement symbolique du Brésil à l'international comme palliatif à l'immobilisme des contraintes stratégiques.

### ***Le Brésil enfile son bleu de travail normatif: le cas de la responsabilité de protéger***

*Le débat sur la responsabilité de protéger : l'occasion d'un retour au premier plan pour le Brésil*

La responsabilité de protéger est un élément révélateur de la position du Brésil pendant le printemps arabe car elle illustre parfaitement les difficultés rencontrées dans son choix de positionnement. L'abstention lors du vote de la résolution 1973 pouvait être mal vue et interprétée comme un refus d'accepter l'idée de la responsabilité de protéger. Mais la responsabilité de protéger devient un moyen efficace pour le Brésil pour revenir en force à l'ONU avec un nouveau débat qu'il initie autour de l'idée de responsabilité en protégeant.

La résolution 1970 (pour laquelle le Brésil a voté positivement) peut être considérée comme le premier pas vers l'utilisation de la responsabilité de protéger en Libye. Lors de la résolution 1973, le Brésil s'abstient permettant ainsi une intervention en Libye. Lors de son explication de vote, il met en avant la solidarité avec tous les mouvements de la région qui visent à augmenter la participation politique des populations pour assurer un meilleur avenir économique et social. Il condamne « le non-respect par les autorités libyennes de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. »<sup>50</sup> Par contre, il estime que les mesures prévues dans la résolution 1973 dépassent l'appel de la Ligue des Etats arabes. L'utilisation de la force peut être contre-productive et ne pas permettre de protéger la population et d'instaurer la paix, qui est le but principal de la résolution.

Cette préoccupation est également relatée dans les médias. Ainsi, ils dénoncent les débordements des milices libyennes, formées après la destitution de Kadhafi pour assurer les fonctions de police.<sup>51</sup>

---

<sup>50</sup> S/PV.6498

<sup>51</sup> « Grupos de direitos humanos alertam contra ações de milícias na Líbia », *Globo*, 16 février 2012 : <http://g1.globo.com/bom-dia-brasil/noticia/2012/02/grupos-de-direitos-humanos-alertam-contra-aco-es-de-milicias-na-libia.html>

*Le tandem responsabilité de protéger/responsabilité en protégeant*

Ceci amène Dilma Rousseff à demander un débat autour de la question de la responsabilité de protéger. Elle profite de l'ouverture de la 66<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU<sup>52</sup> pour dénoncer ouvertement les interventions armées qui aggravent considérablement les conflits. Ces derniers deviennent un nouveau moyen d'infiltration du terrorisme, créant de nouveaux cycles de violence et multipliant les victimes civiles.<sup>53</sup> Ainsi, elle soutient qu'il ne faut pas seulement parler de la responsabilité de protéger mais également de responsabilité en protégeant. Elle souligne d'ailleurs ici le rôle central du Conseil de sécurité qui doit bénéficier d'une légitimité, de plus en plus conditionnée par la nécessité de sa réforme.

Le 21 février 2012<sup>54</sup>, Antonio Patriota présente le fondement de la responsabilité en protégeant qui doit fonctionner en tandem avec la responsabilité de protéger. Il met en avant plusieurs points essentiels :

- La prévention en mettant en avant la médiation, constamment prônée par le Brésil. Dans le cas libyen d'ailleurs, Hugo Chavez a avancé que le Brésil devait servir de médiateur pour résoudre la crise. Dans le même registre, Kadhafi voulait une commission d'observateurs internationaux formée par le Brésil, l'Union africaine et l'Organisation de la Coopération Islamique.
- L'attention de la communauté internationale doit aussi se porter sur l'utilisation de tous les moyens pacifiques disponibles pour protéger les civils.
- L'utilisation de la force doit produire aussi peu de violence et d'instabilité que possible.
- Lors du recours à la force, l'action doit être sensée, proportionnée et limitée aux objectifs établis par le Conseil de sécurité.
- Des procédures améliorées doivent être établies par le Conseil de sécurité pour surveiller et évaluer la manière dont les résolutions sont interprétées et mises en oeuvre.

<sup>52</sup> Dilma Rousseff est la première femme à tenir le discours d'ouverture de session de l'AG de l'ONU.

<sup>53</sup> « VEJA A ÍNTEGRA DO DISCURSO DE DILMA NA ABERTURA DA ASSEMBLEIA DA ONU », G1, 21 SEPTEMBRE 2011 : [HTTP://G1.GLOBO.COM/POLITICA/NOTICIA/2011/09/VEJA-INTEGRA-DO-DISCURSO-DE-DILMA-NA-ABERTURA-DA-ASSEMBLEIA-DA-ONU.HTML](http://g1.globo.com/politica/noticia/2011/09/veja-integra-do-discurso-de-dilma-na-abertura-da-assembleia-da-onu.html)

<sup>54</sup> Pronunciamento do Ministro Antonio de Aguiar Patriota em debate sobre Responsabilidade ao Proteger na ONU. New York, 21 février 2012. <http://www.itamaraty.gov.br/sala-de-imprensa/notas-a-imprensa/pronunciamento-do-ministro-das-relacoes-exteriores-antonio-de-aguiar-patriota-em-debate-sobre-responsabilidade-ao-proteger-na-onu-2013-nova-york-21-de-fevereiro-de-2012>

*Une véritable innovation brésilienne ?*

Il faut néanmoins relever que le Brésil use en réalité de bon nombre d'éléments développés dans les premiers travaux en date sur la responsabilité de protéger ; plus particulièrement le rapport de la Commission internationale de l'Intervention et de la souveraineté des Etats<sup>55</sup> de décembre 2001.

Dans ce dernier, trois étapes sont identifiées pour la responsabilité de protéger : la responsabilité de prévenir, la responsabilité de réagir et la responsabilité de reconstruire.<sup>56</sup> La responsabilité de prévenir consiste à avertir et éliminer les sources et causes des conflits internes, ainsi que les catastrophes et crises provoquées par l'Homme. La responsabilité de réagir prend en compte la réponse qui peut prendre différentes formes : des sanctions, la responsabilité pénale et dans les cas extrêmes l'intervention armée. La responsabilité de reconstruire demande une aide indispensable pendant la reconstruction et d'éliminer les sources et les causes des crises qui ont eu lieu. Ici, l'aspect le plus important de la responsabilité de protéger est sans aucun doute la responsabilité de prévenir. Les recommandations de la Commission soulignent que l'utilisation de la force armée doit être unique et exceptionnelle. Elle met en avant quatre éléments essentiels lors de son utilisation :

- La juste cause – stopper la souffrance humaine avant tout. La justesse d'une intervention est garantie dans une plus grande mesure quand l'intervention est multilatérale, soutenue par une organisation régionale.
- Le fait qu'elle doit constituer un ultime recours – la justification de l'intervention armée ne peut être faite que lorsque tous les autres moyens de prévention et de résolution pacifique de la crise ont été épuisés et quand on peut penser que les moyens non-militaires n'ont plus aucune chance de succès.
- La proportionnalité – l'échelle, le temps et l'intensité de l'intervention doivent toujours être au plus bas niveau assurant la protection nécessaire.
- Les chances de succès – des chances de succès doivent exister ainsi que la réalité de prévenir les dommages et souffrances subies. Il ne peut pas y avoir de possibilité d'aggravation de la situation.

Le Brésil utilise donc parfaitement un rapport du début des années 2000 pour soutenir une nouvelle avancée normative. L'intervention en Haïti que nous avons présentée en première partie peut largement servir d'exemple pour le Brésil et en faire un acteur légitime sur cette question. Enfin, le Brésil soutient largement

---

<sup>55</sup> Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats. La Responsabilité de protéger. Décembre 2001. 108 p. <http://responsibilityto.protect.org/ICISS%20Report.pdf>

<sup>56</sup> « responsibility to prevent », « responsibility to react » et « responsibility to rebuild ».

L'utilisation de la justice pénale internationale comme élément de la responsabilité de protéger. Le 2 novembre 2011, Maria Luiza Ribeiro Viotti déclare au Conseil de sécurité que le rôle de la CPI dans la reconstruction sera essentiel de par les principes importants qu'elle représente, à savoir la justice, la responsabilité, la non-discrimination et le respect du droit.<sup>57</sup> Ainsi, le Brésil veut faire briller les trois éléments constitutifs de la responsabilité de protéger que sont la responsabilité de prévenir (la prévention), la responsabilité de réagir et la responsabilité de reconstruire. Remarquons que cette nouvelle définition peut mettre en valeur la capacité brésilienne à se présenter comme médiateur.

### ***La société civile comme moyen d'expression alternatif de la politique étrangère brésilienne.***

#### *Le cas de la communauté syrienne au Brésil*

Au Brésil, une division existe entre les opposants au régime et ceux qui le soutiennent, craignant avant tout des représailles envers les chrétiens. Ehad al Tariri, un des leaders des protestations au Brésil contre le régime de Bashar Al-Assad, estime que près de 40% de la communauté est contre le régime.<sup>58</sup> Ce chiffre est certainement faux, mais il révèle sans aucun doute la dichotomie qui existe au sein même de la minorité syrienne au Brésil.

Homs est d'ailleurs la ville de départ de nombreux Syriens qui viennent vivre au Brésil. La ville a même donné son nom à un club de notables de Sao Paulo. Le club Homs est pour sa part plus favorable à la continuité du régime. Ils craignent en effet des persécutions envers les chrétiens et soutiennent que les manifestations en Syrie sont le fruit d'un complot étranger pour déstabiliser le pays. Pour eux, le père de Bashar Al-Assad (Hafez El Assad) a permis une meilleure protection des citoyens en retirant la mention religieuse des cartes d'identité nationale. Certains nient les persécutions à caractère religieux soutenant une coexistence pacifique entre la majorité musulmane sunnite et les minorités alaouites.<sup>59</sup>

L'élément que nous relevons tout particulièrement est la demande commune, de la part des deux camps, d'une action diplomatique plus importante et plus visible du Brésil. Ce dernier constitue, selon eux, une force respectée par les différents protagonistes du conflit syrien ce qui lui donne la possibilité certaine d'une action médiatrice. Un activiste soutenant le régime croit ainsi que le Brésil, accompagné des BRICS (et avant tout de la Russie et de la Chine) peut permettre

---

<sup>57</sup> Statement by H.E. Ambassador Maria Luiza Ribeiro Viotti. Permanent Representative of Brazil to the United Nations. Briefing to the Security Council. Libya by the Prosecutor of the International Criminal Court. New York, 2 novembre 2011. <http://www.un.int/brazil/speech/11d-mlrv-Libya-by-the-Prosecutor.html>

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> *Ibid.*



une résolution politique du conflit en établissant un véritable agenda des négociations.<sup>60</sup>

*Une image alternative du Brésil au travers de ses électrons libres ? Le cas du caricaturiste Carlos Latuff*

La société civile brésilienne est aussi représentée par certaines de ses individualités à l'étranger. C'est le cas relativement particulier du caricaturiste brésilien Carlos Latuff. Ses dessins traditionnellement engagés en faveur du peuple palestinien ont trouvé un écho considérable dans le contexte du printemps arabe. Caricaturant tour à tour Ben Ali, Khaddafi, Moubarak, Assad et mettant en scène ce qu'il considère être un cynisme des grandes puissances, ses œuvres ont été brandies sur des pancartes et collées à des murs durant les manifestations du printemps arabe. Ses images sont ainsi devenues des symboles de la contestation, diffusées sur l'ensemble des réseaux sociaux et visibles sur les unes des principales publications internationales au travers des photographies des manifestants.

Cette solidarité transnationale, visiblement désintéressée, est caractéristique de la manière avec laquelle les individus s'affranchissent des carcans de leur appartenance nationale ainsi que de leur diplomatie officielle pour faire leur propre politique étrangère. Ce que le Brésil ne peut dire ou faire de façon officielle, la faute à un héritage identitaire et à des contraintes stratégiques, est pondéré par un volontarisme normatif ainsi qu'un activisme décomplexé de la part d'une société civile encline à tisser des liens transnationaux au travers de ses individualités.

## CONCLUSION

Finalement, l'attitude du Brésil face au printemps arabe est en bien des points caractéristique de la trajectoire de l'émergence. Voilà un pays se trouvant dans une dynamique ascendante et qui, pour entrer dans la « cour des grands », doit rassembler un maximum de soutiens à l'international ; faire consensus par des positions aussi mesurées et médianes que possible. Pour occuper une place centrale dans le système international l'émergent doit également disposer d'un potentiel symbolique lui permettant de rayonner. Une identité forte, à la fois congruente et consistante, est en cela un atout incontournable. Il s'agit selon nous de ce marqueur de puissance sur lequel beaucoup de pays émergents misent afin de s'imposer dans un multilatéralisme où l'activité discursive est consacrée (en attendant d'acquérir le marqueur militaire aujourd'hui encore déterminant en dernier recours).

Nous avons ainsi démontré à quel point l'attitude du Brésil sur le dossier du printemps arabe (en particulier les cas libyen et syrien) a été guidée par la conception qu'avait ce pays de son identité et la vocation de cette dernière dans

---

<sup>60</sup> *Ibid.*

l'espace mondial. La politique étrangère brésilienne s'est élaborée en fonction de : ce qu'est et a toujours été le Brésil (un pays concevant les relations internationales comme un espace de coopération pacifique entre des Etats souverains et respectant la norme de droit universellement acceptée) ; ce qu'il voudrait être (l'égal des grandes puissances traditionnelles occidentales d'où des partenariats stratégiques diversifiés mais contraignants) ; ce qu'il ne peut se résoudre à être (un déviant aux yeux d'une communauté internationale qui le considère habituellement comme respectueux des droits humains universels).

Entre condamnations solidaires et silences complices, nous pouvons dire que son attitude est plutôt timorée, bien qu'il reste en grande partie fidèle à sa ligne conductrice et ses principes diplomatiques. Malgré les contraintes géopolitiques, il réussit à faire émerger une troisième voie, par un travail de proposition normative. Si sa déviance relative est le résultat de contraintes stratégiques, le Brésil fait preuve d'un volontarisme certain pour adapter le droit international aux réalités actuelles tout en continuant d'œuvrer en faveur d'un règlement pacifique par la négociation. Il confirme en cela son implication sérieuse dans la gouvernance multilatérale d'autant plus que sa politique étrangère est aussi l'œuvre d'une société civile acquise aux mêmes principes. Cette dernière vient au secours des officiels lorsque ces derniers sont contraints par les partenariats stratégiques. En faisant entendre une voix alternative, sciemment contestataire et dénonciatrice, elle projette l'identité non contrariée du Brésil, conforme à ses principes fondateurs. L'originalité relative de la politique étrangère brésilienne durant le printemps arabe démontre la capacité de ce pays à constituer une alternative à la position occidentale. Cela lui confère-t-il une légitimité internationale accrue au titre de « métapuissance » ? Quoi qu'il en soit, une lecture au prisme de l'identité nous donne affaire à un acteur d'un genre nouveau sur la scène internationale.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

### *Ouvrages*

DABENE, Olivier. L'Amérique latine à l'époque contemporaine. Paris : Armand Colin, 2011, 272 p.

DE QUEIROS MATTOSO, Katia, MUZART-FONSECA DOS SANTOS, Idelette, ROLLAND, Denis. Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux (XVIe-XXe siècles). Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1999, 341 p.

FISHLOW, Albert. Starting over. Brazil since 1985. Washington: Brookings institution press, 2011, 237 p.

HERSHEY, H. Amos. The Calvo and Drago doctrines. *American Journal of International Law*. Janvier 1907, tome 1. p.26-45.dans MOULIN, H-A. La doctrine de Drago. *Questions de droit des gens et de politique internationale*. Paris : Pedone, 1909. 368 p.

LINZ, Juan J., STEPAN, Alfred. *Problems of Democratic Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Communist Europe*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 1996, 480 p.

MARQUES-PEREIRA, Bérangère, GARIBAY, David. *La politique en Amérique latine. Histoires, institutions et citoyennetés*. Paris : Armand Colin, 2011, 320 p.

ROHTER, Larry. *Brazil on the Rise*. New York: Palgrave Macmillan, 2010, 294 p.

ROLLAND, Denis, LESSA, Antônio Carlos. *Relations internationales du Brésil : Les chemins de la puissance. Brazil's international relations: Paths to power. Volume 1 : Représentations globales. Global representations*. Paris : L'Harmattan, 2010, 323 p.

ROLLAND, Denis, LESSA, Antônio Carlos. *Relations internationales du Brésil : Les chemins de la puissance. Brazil's international relations: Paths to power. Volume 2 : Aspects régionaux et thématiques. Regional and thematic focus*. Paris : L'Harmattan, 2010, 430 p.

ROUQUIE, Alain. *Le Brésil au XXI<sup>e</sup> siècle. Naissance d'un nouveau grand*. Paris : Fayard, 2006, 418 p.

SEITENFUS, Ricardo. *Le Sud devient le Nord : fondements stratégiques de l'actuelle diplomatie brésilienne* In MONCLAIRE, Stéphane, DELUCHEY, Jean-François (ed.) *Gouverner l'intégration : les politiques nationale et internationale du Brésil de Lula*. Paris : Pepper, 2006.

#### *Articles*

AMORIM, Celso. *Brazilian Foreign Policy under President Lula (2003-2010): an overview*, *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2010, n°53, p.214-240.

DAUDELIN, Jean. *Le Brésil comme puissance : portée et paradoxes. Problèmes d'Amérique latine*, 2010/4, n°78, p. 29-46.

DE ALMEIDA, Paulo Roberto, *Uma nova „arquitetura“ diplomática? « Interpretações divergentes sobre a política externa do Governo Lula (2003-2006) », *Revista Brasileira de Política Internacional*, 2006, vol.49-1, 24 p.*

FAUCHER, Philippe. Tel Janus : les deux faces du Brésil émergent. *Revue internationale de politique comparée*, 2011, vol. 18, p.123-150.

KOURLIANDSKY, Jean-Jacques. Le Brésil : une nouvelle puissance internationale ? *Revue internationale et stratégique*, 2004/4, n°56, p. 25-36.

LAFARGUE, François. Le Brésil, une puissance africaine ? *Afrique contemporaine*, 2008/4, n°228, p.137-150.

LAIDI, Zaki. Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes. *Le Débat*, 2011/5, n°167, p.50-59.

MACLEOD, Alex. Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Cultures & Conflits*, été 2004, 54, [consulté le 1<sup>er</sup> mars 2012], <http://conflits.revues.org/index1526.html>

ROUQUIE, Alain. Le Brésil, un État sud-américain parmi les grands ? In JAFFRELOT, Christophe. *L'Enjeu mondial*. Paris : Presses de Sciences Po « Annuels », 2008, p. 105-116.

TIBLE, Jean. Devenirs de l'anthropophagie, du Brésil au Monde. *Multitudes*, 2010/3, n°42, p.146-151.

TREPANT, Inès. Pays émergents et nouvel équilibre des forces. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2008/6, n°1991-1992, p.6-54.

VENTURA, Enrique. La politique extérieure brésilienne et l'élection présidentielle de 2010. Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur le Brésil, février 2010. 26 p.

VIDAL, Dominique. Par-delà permanences et évolutions. À propos des nouveaux regards sur le Brésil. *Problèmes d'Amérique latine*, 2010/4, n° 78, p.13-27.

#### *Documents onusiens*

Déclarations de la représentation permanente du Brésil à l'ONU au Conseil de sécurité. <http://www.un.int/brazil/index.html>

Résolution 1970 du Conseil de sécurité S/RES/1970 (2011)

Résolution 1973 du Conseil de sécurité S/RES/1973 (2011)

Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2011/16

#### *Documents des partis politiques brésiliens*

Partido dos Trabalhadores. POMAR, Valter. *A política externa do Brasil*. 4 septembre 2011.

Partido dos Trabalhadores. JAKOBSEN, Kjeld. O conflito Israel-Palestina. 2011.  
Partido dos Trabalhadores. Por uma Juventude do PT, Autônoma e de Luta!

Partido Socialismo e Liberdade. TEMER, Milton, MEDEIROS, Juliano. Magreb, Oriente Médio e a esquerda brasileira.

Partido da Social Democracia Brasileira. Acaba a ditadura de Kadhafi, que Lula considerava “líder e amigo”. 20 octobre 2011.

Partido da Social Democracia Brasileira. Revoluções árabes só triunfarão de verdade se as mulheres tiverem o seu lugar respeitado. 27 novembre 2011.

*Articles de presse*

Passagem do presidente do Irã provoca protestos em Brasília, Folha Online, 23 novembre 2009 : <http://www1.folha.uol.com.br/folha/mundo/ult94u656258.shtml> [accédé le 04 mars 2012]

OUALALOU, Lamia. Brasília oublie le « complexe du chien bâtard. Le Monde diplomatique. Janvier 2010. <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/01/OUALALOU/18711>, [consulté le 24 février 2012].

Veja a íntegra do discurso de Dilma na abertura da Assembleia da ONU, G1, 21 septembre 2011: <http://g1.globo.com/politica/noticia/2011/09/veja-integra-do-discurso-de-dilma-na-abertura-da-assembleia-da-onu.html>

Le Brésil de Dilma face à la répression en Syrie, Le Monde, 29 septembre 2011 : <http://america-latina.blog.lemonde.fr/2011/09/29/dilma-rousseff-face-a-repression-en-syrie/>

Conflito divide comunidade síria no Brasil, BBC Brasil, 6 janvier 2012 : [http://www.bbc.co.uk/portuguese/noticias/2012/01/120105\\_siria\\_brasil\\_assad\\_mm.shtml](http://www.bbc.co.uk/portuguese/noticias/2012/01/120105_siria_brasil_assad_mm.shtml)

Na ONU, Patriota debate ‘responsabilidade ao proteger’, Extra Globo, 22 février 2012 : <http://extra.globo.com/noticias/mundo/na-onu-patriota-debate-responsabilidade-ao-protoger-4047188.html>

*Autres documents*

Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des Etats. La Responsabilité de protéger. Décembre 2001. 108 p. <http://responsibilitytoprotect.org/ICISS%20Report.pdf>

BRUN, Elodie. Brésil - Maghreb : Globalité nécessaire et enjeux économiques stratégiques. *Note de l'IFRI*, octobre 2011, 34